



**HAL**  
open science

**L'hôtel de ville, le beffroi et le marché couvert de  
Saint-Lô. Reconstruction, renaissance et reconnaissance  
(à paraître dans La reconstruction dans la Manche  
(1944-1964)  
Richard Klein**

► **To cite this version:**

Richard Klein. L'hôtel de ville, le beffroi et le marché couvert de Saint-Lô. Reconstruction, renaissance et reconnaissance (à paraître dans La reconstruction dans la Manche (1944-1964). 2020. hal-04568899

**HAL Id: hal-04568899**

**<https://hal.science/hal-04568899>**

Preprint submitted on 6 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'hôtel de ville, le beffroi et le marché couvert de Saint-Lô. Reconstruction, renaissance et reconnaissance**

L'hôtel de ville, le beffroi, le marché couvert et les immeubles qui délimitent l'actuelle place Général-de-Gaulle à Saint-Lô sont les principaux composants d'un espace public majeur au cœur de la ville reconstruite. A la limite de l'Enclos historique et à la jonction des routes départementales 86 (nord-sud) et 947 (est-ouest), la place Général-de-Gaulle, encore de nos jours le lieu du grand marché hebdomadaire, intègre le vestige de l'ancienne prison, conservé comme monument commémoratif.

L'architecte reconstruteur, Marcel Mersier, a adopté une trame unique de 6 mètres par 6 mètres dont le pavement au sol, disparu en 1994 à la suite d'aménagements, tendait à souligner le caractère régulier d'une architecture et d'un urbanisme se voulant complémentaires. Tandis que des immeubles de logements et de commerces, typiques de la Reconstruction et à l'ordonnance très soignée, bordent la place sur ses trois côtés inférieurs, les édifices répondant au programme municipal occupent la partie nord, depuis la limite formée par les anciens remparts. Ils figurent une synthèse de la Reconstruction saint-loise. Leur aménagement, officiellement achevé en 1963, contient toutes les traces des hésitations, des changements mais également de la rigueur et de la passion des acteurs de la Reconstruction.

### **Un nouveau centre-ville pour la « capitale des ruines »<sup>1</sup>**

La destruction presque totale de Saint-Lô<sup>2</sup> dans le cadre du débarquement sur les plages de Normandie vaut à la ville martyre la Légion d'honneur<sup>3</sup> et la reconnaissance de la nation. Dès l'automne 1944, la ville sinistrée entre dans le processus de reconstruction des communes détruites. (fig. 01)

Le plan d'urbanisme qu'André Hilt propose en 1945 situe l'hôtel de ville et sa place au centre de la ville reconstruite, en limite de l'axe traversant nord-sud dont le tracé exact est alors encore incertain. Le terrain réservé forme la liaison entre l'ancienne ville fortifiée appelée l'Enclos et le reste de l'agglomération. Par cette implantation, le pouvoir municipal prend la place de l'ancien centre préfectoral, caractérisé avant-guerre par le regroupement

---

<sup>1</sup> Samuel Beckett (1906-1989), qui découvre Saint-Lô au mois d'août 1945, a popularisé l'expression. Il écrit à Paris le 10 juin 1946 un poème intitulé *The capital of the ruins*.

<sup>2</sup> A ce sujet, Guillaume Mourier, *Les sinistrés saint-lois au 6 juin 1944*, essai typologique sur les sinistrés de l'Enclos, coll. Etudes et documents, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, Saint-Lô, 2004.

<sup>3</sup> Décret du 2 juin 1948 conférant à Saint-Lô la croix de la Légion d'honneur.

des fonctions administratives étatiques qui faisaient de ce secteur un espace jugé peu animé. Le nouveau plan de l'architecte en chef redistribue les fonctions administratives en les plaçant désormais au sein de l'Enclos. L'urbanisme de la Reconstruction restructure les activités commerciales auparavant dispersées dans la ville<sup>4</sup> et renforce la vocation symbolique, municipale et marchande de la nouvelle place Général-de-Gaulle, qui devient le cœur de la ville.

### **Genèse d'un nouvel hôtel de ville**

L'ancien hôtel de ville, édifié au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, était situé pratiquement au chevet de l'église Notre-Dame, dans l'Enclos. L'architecture de l'édifice sacrifiait les fonctions administratives au profit de la représentation du pouvoir municipal et des espaces consacrés aux réunions et réceptions. Son architecture transpirait la pérennité : soubassement en granit, pierre de taille en élévation, escalier central, colonnes engagées, sculptures et moulures, grandes lucarnes, horloge et corniches surmontées d'une couverture en ardoise et de terrassons en zinc. A l'intérieur, les généreuses hauteurs sous plafond, les cheminées en marbre et l'ornementation confortaient l'ambiance domestique et monumentale d'un hôtel particulier à vocation publique<sup>5</sup>.

Sur la première esquisse présentée par André Hilt en 1945, l'hôtel de ville est placé au nord-est de la nouvelle place créée, avec une orientation sud de la façade principale donnant dans l'axe de la rue Octave-Feuillet et une architecture régionaliste incarnée par un beffroi en semi hors-œuvre aux allures flamandes comme symbole de la renaissance du pouvoir municipal. La perspective réalisée en 1946 par Marcel Mersier, nommé architecte en chef après le décès d'André Hilt, conserve cette disposition. A partir de 1948, cependant, l'architecte adopte un style plus classique, proche de celui d'Auguste Perret au Havre, tout en maintenant un plan identique à l'esquisse initiale. Le rez-de-chaussée forme un élégant portique qui protège le cheminement tout le long du bâtiment, dispositif retenu aussi le long des immeubles bordant l'est de la place. (fig. 02)

### **Un programme complexe**

---

<sup>4</sup> « Il semble utile de rappeler que, pour cette activité commerciale, il existait quatre places principales pour les marchés et foires : la place du marché dont il est question plus haut (place de l'hôtel de ville), la place du Champ de Mars, la place du marché aux chevaux très importante, et le long de la Vire, la place du marché du mardi (ancienne place des Alluvions) ». Note de Marcel Mersier, juin 1953, p. 1. AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 3.

<sup>5</sup> Marcel Mersier décrit l'édifice dans le cadre de son argumentaire pour présenter le projet du nouvel hôtel de ville. Note de Marcel Mersier, 5 janvier 1952, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 3.

Marcel Mersier doit composer avec les objectifs de la municipalité, ceux de l'association syndicale de la reconstruction qui dirige les études et les travaux, et ceux de l'État qui attribue les indemnités de dommages de guerre. Le programme de l'hôtel de ville Saint-Lô s'inscrit ainsi dans la volonté de rationaliser les constructions et les services administratifs. Outre les fonctions élémentaires liées à la vie publique, le programme prévoit de grouper l'ensemble des activités municipales et certains services publics installés antérieurement dans d'autres immeubles (immeuble Hugon, trésorerie générale). Par la suite, on adjoint le musée et la bibliothèque au programme. Il s'agit aussi de créer des bureaux, des salles de musique et de dessin qui n'existaient pas dans l'immeuble détruit, un bar, et un logement pour le concierge. Il est également réclamé à l'architecte adaptabilité et polyvalence<sup>6</sup>, ce qui explique la conception de dispositifs particuliers encore visibles aujourd'hui, comme le système de cloisons coulissantes ou descendantes et les accès indépendants que l'architecte dessine avec une extrême précision<sup>7</sup>.

Face à ces multiples contraintes, Marcel Mersier renonce en 1951 à l'idée de rassembler l'ensemble des équipements municipaux en un seul et même édifice pour les placer dans des constructions séparées<sup>8</sup>. L'hôtel de ville est alors pensé à partir d'un programme plus modeste faisant la part entre les fonctions administratives, l'accueil du public et les salles de réunions. Ainsi, la notice descriptive de l'avant-projet de reconstruction de l'hôtel de ville, datée du 10 juin 1953, précise la configuration urbaine du projet « qui comporte trois bâtiments, le principal en bordure nord de la place [et] abrite en un seul vaisseau l'ensemble des services : pièces de réception et bureaux demandés au programme, à l'exception des services vicinaux et des pompiers, services et habitations [installés dans une construction indépendante], et aussi à l'exception du commissariat, prévu dans l'angle nord-est isolé du bâtiment principal »<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> « Les salles des commissions [...] pourront éventuellement être transformée en salles de spectacles et de danse », d'après le descriptif béton armé, plancher haut du sous-sol, p. 7, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 1.

<sup>7</sup> « Monsieur Mersier vient d'apporter à M. l'inspecteur général des musées de province les nouveaux plans des salles de musée de votre hôtel de ville, où il a très judicieusement tenu compte des désirs de l'inspecteur général et de ceux de nos collègues des Monuments historiques », d'après la lettre du directeur des musées de France au maire de Saint-Lô, octobre 1954, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 1.

<sup>8</sup> « Compte tenu de la surface imposée, la solution de grouper avec le bâtiment principal, serait impossible [...]. Si vous pensez que la bibliothèque doit grouper, en un seul étage, la salle de classement, la salle de lecture et le bureau du bibliothécaire, je ne vois, à l'heure actuelle, qu'une seule solution : mettre en annexe le bâtiment du musée ». Lettre de Marcel Mersier au directeur des services des bibliothèques de France, 1<sup>er</sup> octobre 1954, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 3.

<sup>9</sup> Note descriptive de Marcel Mersier, juin 1953, p. 2-3, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 3. Il est aussi indiqué dans cette note que l'hôtel de ville comprend une « bibliothèque de prêts dont la salle de lecture est assez réduite, une salle de musée dont une partie des collections peut servir à la décoration du hall et de la galerie du premier étage ».

Le projet définitif<sup>10</sup> n'est approuvé qu'au cours du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 1954. Les plans définitifs sont datés du 6 novembre de la même année. Au cours de l'année 1954, de nombreuses mises au point sont proposées. La configuration de la bibliothèque tarde en effet à satisfaire les services de l'Etat<sup>11</sup>, l'emplacement du musée est revu et les dimensions de l'hôtel de ville sont légèrement réduites<sup>12</sup>. La gestion des flux imposée par la mutualisation des locaux administratifs, culturels et associatifs a donné lieu à une longue mise au point<sup>13</sup>, nécessairement tributaire de l'approbation des différents services de l'Etat concernés : Inspection générale, directeur des musées de France<sup>14</sup> et administration des Monuments historiques.

A l'avant de l'hôtel de ville, le marché couvert est, quant à lui, traité comme un édifice isolé sur la place, destiné à l'animation, en complément du monument commémoratif de l'ancienne prison. La halle contribue à diviser l'espace public en plusieurs sous espaces. Sur les plans datés du 1<sup>er</sup> mars 1952, l'ensemble beffroi-marché couvert est situé à l'angle sud-ouest de l'hôtel de ville ; le beffroi est placé au nord, à proximité immédiate de la façade de l'hôtel de ville. (fig. 03)

La disposition urbaine est définitivement fixée dans les documents datés du 5 mars 1953. Le beffroi-marché couvert est toujours situé à l'angle sud-ouest de l'hôtel de ville, le beffroi s'élève toujours sur plan carré, mais il est reporté à l'angle sud de la halle. L'ensemble est articulé avec l'hôtel de ville par sa plateforme d'accès, la fermeture du côté nord du marché couvert permettant l'adossement d'une rampe. Le marché couvert, destiné à un usage quotidien pour quelques marchands, est de plus grande taille que dans la version précédente. Marcel Mersier précise dans sa notice du 19 juin 1953 que « l'étude de la place a été

---

<sup>10</sup> Le programme de reconstruction de l'Hôtel de ville semble être issu d'un programme type favorisant le regroupement des services municipaux.

<sup>11</sup> Le 13 octobre 1954, Marcel Mersier est encore reçu par l'inspecteur général des bibliothèques et le conservateur au Service technique pour l'examen du nouvel avant-projet concernant l'installation de la bibliothèque municipale.

<sup>12</sup> Note de Marcel Mersier au maire de Saint-Lô datée du 5 octobre 1954, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 3.

<sup>13</sup> Gilles Plum souligne : « Les plans des constructions municipales sont seulement arrêtés en 1954, après l'abandon de nombreux projets. Le beffroi, par exemple, est prévu dès l'origine mais change continuellement de place et d'aspect ». Voir *Itinéraire du Patrimoine, Saint-Lô, la Reconstruction, Manche*, Inventaire général, 1994.

<sup>14</sup> Les problèmes liés au musée sont démonstratifs des difficultés de mise au point du projet : « L'intérêt du musée semble avoir échappé complètement à la municipalité de Saint-Lô. En effet, sa relégation dans un recoin du second étage est tout à fait déplorable, sa surface restreinte ne permet aucun agrandissement et il manque un dégagement extérieur propice à la construction de musée lapidaire. A une époque où de nombreuses villes s'attachent à attirer les visiteurs par la présentation convenable de leurs œuvres d'art, il est tout à fait regrettable que la municipalité se désintéresse de cette question dont l'intérêt pour la vie culturelle de la cité et son bon renom lui a totalement échappé ». Lettre de l'architecte en chef Yves-Marie Froidevaux à Marcel Mersier, juillet 1954, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 1.

tributaire de la fonction marché hebdomadaire. Devant l'hôtel de ville, il a été créé un abri qui a pour but de permettre aux maraîchers, marchands de fleurs, marchands ambulants en général qui, journallement, s'installent sous des tentes dans divers points de la ville, de trouver un abri, ce qui crée journallement une activité commerciale en dehors de l'activité de l'administration municipale ». (fig. 04)

L'élégance de l'architecture de la halle repose sur la finesse de la dalle formant abri, portée par de fins poteaux en retrait des limites des rives de la couverture. L'architecte choisit de porter cette dalle par des poutres transversales en retombée et des poutres longitudinales retroussées qui s'affinent à l'extrémité de la couverture, se terminent en consoles noyées dans la dalle et deviennent invisibles<sup>15</sup>. (fig. 15)

### **Une tentative de synthèse des arts**

« En avant de l'hôtel de ville, l'aménagement de la place est prévu avec une aire horizontale devant l'entrée principale de l'hôtel de ville servant soit au marché, soit au parking ; cette aire, étant limitée par un portique couvert d'une dalle de B.A. [béton armé], servirait au marché, et un beffroi qui serait utilisé comme tour de séchage des tuyaux des pompiers, la plate-forme pouvant être utilisée comme table d'orientation et mise à la disposition du syndicat d'initiative<sup>16</sup> ». (fig. 06)

La construction de l'hôtel de ville est prévue en béton armé à partir d'une trame constructive de 6 mètres de portée identique à celle des bâtiments bordant la place à l'ouest. Comme les bâtiments situés au sud et à l'ouest de la place, l'hôtel de ville est revêtu de plaques de pierre calcaire de parement. Sa couverture, quasiment plate pour ne pas augmenter le volume déjà massif du bâtiment, est prévue en cuivre. (fig. 05)

Le projet de l'hôtel de ville présentait initialement des dispositifs spécifiques qui auraient sans doute laissé une place plus importante aux textures de béton armé. Sur la façade nord, un portique formant balcon au deuxième étage menait à un escalier extérieur desservant les étages supérieurs, comprenant alors des espaces fonctionnant en dehors des horaires d'ouverture des autres services municipaux<sup>17</sup>.

---

<sup>15</sup> Cahier des charges particulières, descriptif du béton armé, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – hôtel de ville, carton 25.

<sup>16</sup> Note de Marcel Mersier, juin 1953, p. 2-3, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 3.

<sup>17</sup> La version représentée sur l'élévation datée de 1954 fut la version réalisée en partie, un balcon a bien été réalisé en façade nord mais au premier étage. L'escalier a disparu lors du réaménagement du bâtiment par Eugène Leseney.

La façade principale, composée des pleins du parement de pierre calcaire et du vide des baies encadrées de béton bouchardé ou lavé, aurait dû accueillir une œuvre artistique signalant l'entrée. (fig. 07) L'architecte montre ainsi toute l'attention qu'il porte à la réalisation et l'ambition de qualité qu'il souhaite exprimer au travers d'une forme de synthèse des arts.

Une commande est passée au sculpteur Maxime Adam-Tessier<sup>18</sup> qui, le 17 avril 1958, indique à Marcel Mersier<sup>19</sup> avoir demandé à son ami Léon Zack<sup>20</sup> de collaborer à cette réalisation en raison de ses talents de calligraphe. Le 30 juin 1958, Maxime Adam-Tessier transmet à Marcel Mersier des représentations du projet de décoration de l'entrée. La mise au point du photomontage, vraisemblablement destiné à obtenir l'accord des services de l'Etat, est l'objet d'une grande attention, d'autant que le projet devait, semble-t-il, bénéficier de subventions dans le cadre du 1 % artistique, alors pourtant réservé à la décoration des bâtiments d'enseignement du ministère de l'Education nationale<sup>21</sup>. (fig. 08) Marcel Mersier le présente aux personnalités locales pour approbation<sup>22</sup>. Le projet a-t-il été refusé ? Comment a-t-il été reçu localement ? Exceptés quelques fleurissements dont témoignent des cartes postales, les deux blocs latéraux de la porte d'entrée sont restés vierges de toute œuvre d'art. Ils sont aujourd'hui pour partie recouverts de plaques de pierre sombre sans grand caractère.

À l'instar du théâtre municipal de Saint-Lô que l'architecte conçoit quelques années après l'hôtel de ville, Marcel Mersier accorde un soin infini au dessin des aménagements intérieurs de l'hôtel de ville. Il invente ou met au point des dispositifs, tels que la grande verrière de

---

<sup>18</sup> Le sculpteur français Maxime Adam-Tessier (1920, Rouen - 2000, Paris) étudie à l'Académie Julian à Paris. Il est l'élève de Charles Despiau en 1939 et plus tard, en 1945, d'Henri Laurens. Maxime Adam-Tessier participe à la Biennale de Sao Paulo en 1952 et expose en 1960 à la Victor Waddington Gallery de Londres. Il a enseigné au Middlesex Polytechnic et au Royal College of Art de Londres. En 1972, il est nommé inspecteur de l'éducation artistique du ministère de la Culture, poste qu'il occupe jusqu'en 1986. Ses œuvres sont présentes dans de nombreuses collections privées et publiques en France, dans la station RER de La Défense, en 1969.

<sup>19</sup> Lettre de Maxime Adam-Tessier à Marcel Mersier. AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 23.

<sup>20</sup> Léon Zack (1892, Nijni-Novgorod - 1980, Paris) expose pour la première fois en 1907 au Salon de la Fédération des Peintres moscovites, tout en poursuivant ses études de lettres à l'université. Léon Zack quitte l'URSS en 1920 et se fixe définitivement à Paris en 1923. En 1930, Zack adhère au groupe du néo-humanisme et participe à de nombreuses expositions en Europe. A partir de 1946, sa peinture se dirige vers l'abstraction. A partir de 1955, elle se transforme peu à peu en abstraction lyrique et participe à la tendance « nuagiste ». Son œuvre utilise tous les supports : illustrations, décors et costumes de théâtre, carton pour la tapisserie, art sacré, textes poétiques illustrés. En 1977, le musée d'art moderne de la Ville de Paris lui consacre une grande rétrospective.

<sup>21</sup> Dans le cadre du 1 % réservé à la décoration des bâtiments d'enseignement par le ministère de l'Education nationale, le commissaire à la Reconstruction envoie à Marcel Mersier, dès novembre 1954, des références concernant un sculpteur-statuaire établi à Fains (Eure), Pierre Colombo, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville.

<sup>22</sup> Lettre de Maxime Adam-Tessier à Marcel Mersier datée du 7 juillet 1958, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 23.

l'escalier d'honneur (fig. 09 et 10) et les cloisons coulissantes des salles de commissions, qui participent à la singularité et la richesse spatiale de l'édifice<sup>23</sup>. A l'étage supérieur, le dessin du parquet et la forme des appareils d'éclairage reposent sur une variation du carré déclinée selon les usages. (fig. 11, 12 et 13). La banque d'accueil, les chaises de la salle du conseil municipal (aujourd'hui disparues) ainsi que les meubles et aménagements du bureau du maire sont dessinés par Marcel Mersier. Il choisit les modèles de luminaires muraux et les chaises de la salle des mariages<sup>24</sup>.

Si de nombreuses menuiseries bois extérieures ont été maladroitement remplacées par de tristes châssis en PVC, les menuiseries en bois du pan vitré de l'escalier d'honneur, les aménagements intérieurs originaux des salles des mariages et du conseil au premier étage sont encore majoritairement présents. Les transformations réalisées par l'architecte manchois Eugène Leseney<sup>25</sup> dans les années 1990 ont notamment fait perdre au hall ses dispositifs initiaux. Un projet d'aménagement du hall, fondé sur un état de référence soutenu par les documents d'archives, a été mené en 2017 par le cabinet SCPA Daligaux & Van Nieuwenhuyse de Bayeux. « L'escalier, avec son garde-corps bois, le mur-rideau avec ses caissons bois et, enfin, la hauteur généreuse de ces espaces [sont remis en valeur] afin d'ouvrir le regard sur des éléments menuisés de très grande qualité »<sup>26</sup>.

## **Un beffroi lanterne symbole de la reconstruction de Saint-Lô**

La version de l'ensemble municipal de 1948 propose un beffroi enchâssé dans l'hôtel de ville. Ce projet, abandonné, a manifestement nourri l'écriture architecturale de la nouvelle tour de l'église Sainte-Croix, sorte de claustra enchâssé dans deux grandes lames verticales, conçue aussi par Marcel Mersier et réalisée entre 1951 et 1956. Devenu par la suite indépendant et détaché de l'hôtel de ville, le beffroi est dessiné, à partir de 1951, sur la base d'un simple plan carré, représenté comme un volume géométrique très inspiré de

---

<sup>23</sup> Tous les composants menuisés sont dessinés dans les moindres détails, depuis la grande verrière de l'escalier d'honneur jusqu'à la grande porte coulissante séparant la salle des mariages de la salle du conseil. L'ensemble est l'objet d'un lot distinct lors de la mise au point des marchés.

<sup>24</sup> Le modèle de chaise « Bow-Wood », édité par Hugues Steiner à partir de 1952 et attribué à Wilhem von Bode équipe la salle des mariages. A ce sujet, Désiré Dit Gosset G. et Marie E., (dir.), *Une Renaissance au 20<sup>e</sup> siècle. La Reconstruction de la Manche (1944-1964)*, catalogue d'exposition, Cully, Orep Éditions, 2011, p. 88.

<sup>25</sup> Les transformations concernent également la distribution verticale et l'intégration d'un ascenseur en façade nord, à l'ouest de la grande verrière.

<sup>26</sup> Dossier APS daté du 4 mai 2016, Scpa Daligaux Van Nieuwenhuyse.



l'architecture rationaliste italienne, particulièrement de la *Torre civica* de Sabaudia<sup>27</sup>. Mais, le projet étant jugé « un peu fruste » par le conseil général des bâtiments de France<sup>28</sup>, Marcel Mersier collabore avec Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des monuments historiques dans la Manche et auteur de la restauration de l'église Notre-Dame de Saint-Lô, afin de faire évoluer sa conception<sup>29</sup>.

Les architectes recherchent alors une synthèse plus complexe encore et un lien plus expressif avec la halle de marché. Dans sa version finale, l'ossature et l'escalier à vis<sup>30</sup> de Marcel Mersier et d'Yves-Marie Froidevaux deviennent le symbole de la renaissance de la ville<sup>31</sup> et un hommage aux capacités structurelles et plastiques du béton armé.

Les quatre montants formant nervures sont reliés par des couronnes ; les 157 marches de l'escalier hélicoïdal sont fixées en consoles dans le limon central. L'évidement central est refermé par des éléments ondulés en polyvinyle translucide. Le noyau central lumineux transforme l'ensemble en lanterne pour les nuits de fêtes. Le dispositif se situe dans la continuité des éclairages publics très spectaculaires de la fin des années 1930, ceux des expositions des arts et techniques dans la vie moderne de 1937 à Paris ou du progrès social à Lille en 1939. Symbole de renaissance et de modernité, ce luminaire géant préfigure les œuvres urbaines et cinétiques de la fin des années 1960 comme les tours lumières cybernétiques de Nicolas Schöffer.

En outre, Marcel Mersier envisage l'utilisation de la tour pour le séchage des tuyaux des services d'incendie et l'entraînement des pompiers installés à proximité, derrière l'hôtel de ville. Avec ces usages, l'architecte renforce la valeur symbolique d'un beffroi, phare urbain d'une ville reconstruite après sa destruction sous le feu des bombes. Ce symbole, qui culmine à 32 mètres de haut, est couronné dans l'axe du paratonnerre d'une girouette

---

<sup>27</sup> L'architecture rationaliste italienne a été largement publiée dans la revue *L'Architecture d'aujourd'hui* avant la Seconde Guerre mondiale. La ville de Sabaudia (1933-1934), conçue par Gino Cangelotti, Eugénio Montuori, Luigi Piccinato et Alfredo Scalpelli, est l'objet de plusieurs reportages.

<sup>28</sup> Avis des Monuments historiques du 3 août 1954, sur demande du conseil général des bâtiments de France.

<sup>29</sup> Comme en témoigne le caractère de la correspondance, la relation entre les deux architectes est teintée de complicité : « Je suis en train de mettre au point une étude nouvelle et simplifiée de la façade principale sur la place. Je serai content de t'envoyer des tirages de celle-ci dès qu'elle sera pondue afin d'avoir ton avis, même en dehors des nécessités administratives ». Lettre de Marcel Mersier à Yves-Marie Froidevaux, juin 1954, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 1.

<sup>30</sup> Marcel Mersier tente d'ailleurs de faire publier le beffroi dans le numéro de *Techniques & Architecture* de mars 1958, consacré aux escaliers. Dans une note datée du 6 mars 1958, accompagnant vraisemblablement les pièces graphiques de la demande de publication, l'architecte insiste sur la destination de l'édifice et en fait une description synthétique. Lettre de refus du secrétaire de rédaction de la revue, datée du 9 octobre 1958, AD50 fonds Marcel Mersier 241 J – Hôtel de ville, carton 20.

<sup>31</sup> A ce sujet, Gilles Plum, *op. cit.*

composée de la licorne, des armes de Saint-Lô et d'une rose des vents (fig. 14). Le beffroi est aussi le contrepoint vertical du marché couvert dont il est structurellement solidaire.

L'hôtel de ville, le beffroi et le marché couvert ont bénéficié d'une reconnaissance patrimoniale récente qui officialise l'intérêt à la fois matériel et culturel de cet héritage<sup>32</sup>. Un projet de réhabilitation de la halle-beffroi a été lancé par la municipalité de Saint-Lô au cours de l'année 2017 dans l'objectif de valoriser l'héritage de cette architecture de la Reconstruction. Le projet retenu<sup>33</sup> redonne une lecture claire des dispositions et géométries initiales de l'édifice par la dépose des ajouts réalisés dans les années 1990 et par la réponse aux besoins du programme de marché. Les interventions nouvelles sont pensées de manière indépendante de la structure existante afin d'exprimer une dissociation entre les structures anciennes en béton et les interventions contemporaines dont les dispositifs sont réversibles. Une attention particulière est portée à la qualité, la teinte et la granulométrie des bétons d'origine, à la restauration et à la restitution des qualités de l'épiderme de l'édifice.

La halle-beffroi de Saint-Lô renoue donc ses liens avec la mission à la fois symbolique et pratique que lui avaient assignée ses concepteurs. Cet emblème de la renaissance de Saint-Lô, nanti d'une protection à l'inventaire des Monuments historiques, pourrait ainsi symboliser maintenant la reconnaissance qu'accorde le XXI<sup>e</sup> siècle à la reconstruction de la capitale des ruines.

Richard Klein

Architecte, historien de l'architecture  
Professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

---

<sup>32</sup> L'ensemble de l'hôtel de ville, le beffroi et le marché couvert est inscrit au titre des Monuments historiques depuis le 13 août 2018.

<sup>33</sup> Le projet retenu est élaboré par l'équipe Hart Berteloot, Atelier Architecture Territoire.